

Approbation

	a	m	j
<i>Marie Carrière</i> Marie Carrière	05	12	31
<i>Michel Lefebvre</i> Michel Lefebvre	05	12	31

No dossier : 159

Titre d'emploi : Magasinier
Magasinière

Groupe : Métier annexe

NATURE DU TRAVAIL

Effectue différentes tâches reliées à la réception, à la sélection, à la vérification et à l'entreposage des approvisionnements.

TÂCHES TYPES

1. Reçoit, déballe, vérifie et identifie les approvisionnements en tenant compte des unités d'achat et des unités de sorties.
2. Réalise et participe à la réalisation de la vérification à la réception, pour le matériel stratégique. Remplit pour des matériaux déterminés, des rapports de non-conformité, s'il y a lieu.
3. Entrepose les approvisionnements à l'intérieur ou à l'extérieur en prenant en considération les conditions climatiques, les normes environnementales, les lois sur les produits dangereux et les besoins de contrôle.
4. Remplit les réquisitions de matériaux approuvées pour le réapprovisionnement des clients au comptoir, ou des magasins satellites en tenant compte de leur disponibilité.
5. Déplace manuellement et mécaniquement différents équipements et, avec des chariots élévateurs de différentes puissances, transporte des matériaux lourds et de grande valeurs. Ce travail s'effectue à l'intérieur comme à l'extérieur et est soumis aux bruits et conditions atmosphériques variables.
6. Réalise les inventaires localisés et/ou déterminés sur des bases ponctuelles et annuelles. Tien à jour un rapport cumulatif des stocks selon les besoins de contrôle régis ou demandés.
7. Interroge et utilise les banques de données informatiques pour trouver la localisation des stocks entreposés, les spécifications, la disponibilité et les réquisitions en attente. Fait l'enregistrement des mouvements de stock au système.
8. Réalise les prises d'échantillon d'huile et les tests de contamination sur de l'appareillage usagé et/ou endommagé. Intervient lors de déversements accidentels, tient à jour des registres et rapports en vue d'audits environnementaux.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	1	2	1	2	1	1	2	2	5	1	4	172	2
POINTAGE	15	18	5	8	14	7	30	12	25	14	24	172	2

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

Date officielle : 2005 / 12 / 31
A M J

Approbation

	a	m	j
<i>Marie Carrière</i> Marie Carrière	05	12	31
<i>Michel Lefebvre</i> Michel Lefebvre	05	12	31

No dossier : 159

Titre d'emploi : Magasinier
Magasinière

Groupe : Métier annexe

TÂCHES TYPES (SUITE)

9. Charge les remorques et les camions porteurs de transport, en tenant compte de la sécurité dans la répartition des charges, la stabilité des masses, les normes d'arrimages, les lois régissant le transport routier, les matières dangereuses et les périodes de dégel.
10. Remplit diverses formules, rapports, registres ayant trait à la réception, l'expédition et la vérification des matériaux.
11. Exécute des tâches de récupération. Participe activement au processus de récupération des déchets dangereux.
12. Opère des appareils de levage tel qu'un pont roulant.
13. Conduit un véhicule.
14. Tient l'entrepôt en bon ordre.
15. Participe à l'entraînement des membres de l'équipe.
16. Peut donner les premiers soins et la respiration artificielle; prend les mesures prévues en cas d'incendie en utilisant l'équipement requis.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	1	2	1	2	1	1	2	2	5	1	4	172	2
POINTAGE	15	18	5	8	14	7	30	12	25	14	24	172	2

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

Date officielle : 2005 / 12 / 31
A / M / J